

Réf: Dossier 293884

Avis de constitution

SOCIETE « E-SOLCIMAT SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CAMPEMENT
AGRICULTURE NON LOIN DE L'EMPT, Lot 50, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E-SOLCIMAT SARL »

Objet : immobilier, informatique, commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CAMPEMENT
AGRICULTURE NON LOIN DE L'EMPT, Lot 50, Ilot 14

Dirigeant(s) M CISSE VAKARAMAKO ISMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02277 du 22/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13278/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

